

Logement

Posté par: lettres types

Publiée le : 30/11/2007 14:23:33

Madame, monsieur, Le 25 août 1999, une violente tempête de grêle a endommagé les gouttières assurant l'écoulement normal des eaux de pluie et, en conséquence, la protection du logement dont je suis locataire. Ces interventions relèvent, au titre de mon contrat de bail, de la responsabilité du bailleur, et leur répartition est financée par les charges acquittées mensuellement par les locataires. Je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer la date à laquelle vous prévoyez d'entreprendre ces réparations. A toutes fins utiles, j'ai saisi également ma compagnie d'assurance, afin qu'elle me confirme la nature du dommage et l'imputation de sa réparation. Veuillez agréer

Modèle de lettre à un bailleur pour le sommer de faire des réparations